

La Ville de Talence signe une convention avec le LyRE (SUEZ) dans le cadre de l'aménagement de la Place Alcalá de Henarès

Le vendredi 04 février, Emmanuel Sallaberry, Maire de Talence, et Mélodie Chambolle, directrice du centre de recherche et d'innovations le LyRE du groupe SUEZ, ont signé une convention de partenariat de 12 mois préalable à l'aménagement de la place Alcalá de Henarès, à travers une démarche de maîtrise des impacts du changement climatique en zone urbaine. Ce partenariat s'inscrit dans le projet de rénovation mené par la Ville sur sept de ses places.

La place Alcalá de Henarès : un îlot de chaleur

L'îlot de Chaleur Urbain (ICU) est un effet de dôme thermique qui crée une sorte de microclimat urbain où les températures sont significativement plus élevées. Il s'agit d'un enjeu clé de santé publique pour les villes que d'apprendre à le minimiser. Or, la place Alcalá de Henarès a été identifiée comme un îlot de chaleur majeur de la commune de Talence. Afin de mener à bien son projet d'aménagement de place adaptée au changement climatique futur, la Ville souhaite réaliser un état zéro des caractéristiques physiques et climatiques de la place afin de proposer des solutions de rafraîchissement adaptées. Pour ce faire, elle s'est tournée vers le LyRE, centre de recherche et d'innovations du groupe SUEZ.

Innover dans la gestion quantitative et qualitative de l'eau

Implanté dans la métropole bordelaise, le LyRE initie, soutient et coordonne des projets de recherche innovants associant universités, entreprises et institutions publiques ou privées. Son objectif : limiter l'impact des collectivités sur leur environnement. La gestion de l'eau au sein de la ville dans un contexte de changement climatique fait ainsi partie intégrante de ses activités.

Un partenariat en deux étapes

Pour accompagner la Ville dans son projet de rénovation, le LyRE propose une méthode originale. La place sera utilisée comme un « living lab » (« laboratoire vivant ») pour tester et proposer des solutions adaptées aux enjeux du changement climatique : végétalisation, rafraîchissement sans consommation d'eau potable. Cette expérimentation « grandeur nature » prendra la forme d'ateliers d'échanges entre chercheurs et services de la ville, ainsi que d'entretiens avec les parties prenantes locales visant à comprendre la manière dont les habitants utilisent la place. Le LyRE aura pour mission de mobiliser et coordonner des équipes de chercheurs de Bordeaux INP (UMR PASSAGES et UMR EPOC). Ce premier temps de diagnostic donnera ainsi lieu à une évaluation et à des préconisations qui serviront dans un second temps de support à la consultation des habitants prévue à l'automne 2022, dans le cadre d'une démarche collaborative.

Cette convention de partenariat reflète l'engagement continu de Talence à développer l'écoresponsabilité de ses projets par des solutions innovantes pour bâtir une ville préparée au réchauffement climatique.